

CONVENTION DE PARTENARIAT COMMERCIALISATION DES ANIMATIONS 2023

Entre

L'OFFICE DE TOURISME AUNIS MARAIS POITEVIN – Le Comptoir Local
Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC)
Numéro de SIRET : 788 945 004 00026
Numéro d'immatriculation : IM017130002
Siège social: 3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS,
Représenté par Madame TOUYA Julie, Directrice,

Ci-après dénommé « l'OTAMP », d'une part,

Et

Le partenaire : Communauté de Communes Aunis Sud
Adresse : 45 Av. Martin Luther King, 17700 Surgères
Contact: Eloïse FOREST
Email : e.forest@aunis-sud.fr
Téléphone : 05 17 83 41 69 - 06 19 53 84 90
N° de Siret : 20004161400013
Représenté par Monsieur GORIOUX Jean, Président,

Ci-après dénommé « le partenaire », d'autre part,

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT

Article 1 : Dispositions générales

L'OTAMP est habilité à commercialiser des animations situées sur son territoire de compétence ou bien en dehors de ce dernier tant que les activités ou prestations commercialisées participent au rayonnement du territoire d'origine.

L'OTAMP commercialise des animations à destination des individuels et/ou des groupes constitués d'adultes et/ou d'enfants.

Article 2 : Vente des billets

La période de vente se déroulera dès la réception de cette convention signée par les deux parties et jusqu'au 09 octobre 2023 inclus.

La vente se déroulera pendant les heures d'ouverture des bureaux de tourisme de Marans et Surgères ou bien sur Internet via l'outil de vente en ligne de l'OTAMP (www.aunis-maraispoitevin.com).

L'OTAMP perçoit des clients le prix correspondant à la vente des billets par carte bancaire, espèces ou chèques vacances ou chèques (établis à l'ordre de l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin).

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin – Le Comptoir Local
3 rue du 26 septembre 1944 – 17540 Saint Sauveur d'Aunis
N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE
Reçu le 30/05/2023LE
COMPTOIR
LOCALArticle 3 : Programmation 2023

Le prestataire s'engage sur la ou les prestation(s) décrite(s) dans la programmation ci-dessous :

Les animations et visites guidées de l'été 2023 :

Titre de l'ANIMATION : Atelier fouille	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Les enfants pourront s'initier à la fouille sur un petit chantier artificiel comme un véritable archéologue ! Ouvert à tous à partir de 4 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 10 juillet au 28 août, tous les lundis et vendredis à 10h30
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 09h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Atelier poterie	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Création d'une céramique sigillée (céramique fine romaine) à l'aide d'un moule spécial. Ouvert à tous à partir de 4 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 11 juillet au 29 août, tous les mardis à 14h15
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 12h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE

Reçu le 30/05/2023

LE
COMPTOIR

LOCAL

Titre de l'ANIMATION : Atelier découverte de l'archéologie

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Après initiation à la fouille, les enfants pourront se mettre dans la peau d'archéologues spécialisés dans divers domaines : les ossements, les graines, la céramique, etc. Ouvert à tous à partir de 8 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 10 juillet au 28 août, tous les lundis à 14h15
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 12h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Atelier mosaïque gallo-romaine

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Réalisation d'une petite mosaïque, une décoration avec des morceaux de terre cuite. Ouvert à tous à partir de 6 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 12 juillet au 23 août, tous les mercredis à 14h15
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 12h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Jeux antiques et médiévaux

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Que pouvons-nous faire avec une noix à part la manger ? Jouer bien sûr et pas à un jeu à la noix ! Rien de tel que des jeux d'adresse et de stratégie pour découvrir comment s'amusaient les enfants et grands enfants de l'Antiquité et du Moyen-âge. Ouvert à tous à partir de 6 ans.
------------------------------	---

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE
Reçu le 30/05/2023

COMPTOIR

	Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 13 juillet au 24 août, tous les jeudis à 10h30 (EXCEPTÉ le 17 août)
DURÉE	1h00
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 09h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Atelier tissage	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Réalisation d'un bracelet en laine avec les techniques de tissage de l'époque gallo-romaine. Ouvert à tous à partir de 8 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 11 juillet au 29 août, tous les mardis à 10h30
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 09h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Atelier découverte des objets gallo-romains pour les tout-petits	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Partez à l'aventure avec Maxime et Julia à la découverte des trésors du passé comme un véritable archéologue ! Au programme, des fouilles et une plongée dans le quotidien d'un gallo-romain. Pour les enfants de 3 à 6 ans Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE

Reçu le 30/05/2023

COMPTOIR

DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 12 juillet au 23 août, tous les mercredis à 10h30
DURÉE	45 minutes
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 09h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Atelier fibule	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Création de fibules, des épingles en métal qui permettaient d'attacher les vêtements. Ouvert à tous à partir de 7 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	8
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 14 juillet au 25 août, tous les vendredis à 14h15
DURÉE	30 minutes
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 12h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Escap'archéo	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Vous êtes coincés dans le passé. Collectez des indices pour réparer la machine à voyager dans le temps ! Ouvert à tous à partir de 8 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur (gratuit).
MINIMUM DE PARTICIPANTS	4
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	10
TARIFS	4,00€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 13 juillet au 24 août, tous les jeudis à 14h15, 14h45, 15h15, 15h45 (EXCEPTÉ le 17 août)
DURÉE	1 heure
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des animations à 12h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE
Reçu le 30/05/2023COMPTOIR
LOCAL

Titre de l'ANIMATION : Visite libre de la villa gallo-romaine	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Découvrez le site archéologique avec nos documents de visites disponibles sur le site. Ouvert à tous. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60 le matin et 60 l'après-midi
TARIFS	2€ gratuit moins de 10 ans
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 10 juillet au 29 août de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
DURÉE	Libre, temps estimé : entre 30 minutes et 1 heure
FIN DES RÉSERVATIONS	A 9h00 le matin et 12h30 l'après-midi
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	Billet valable pour la journée.

Titre de l'ANIMATION : Visite guidée de la pars urbana	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Découvrez l'actualité des recherches archéologiques au site archéologique à Saint-Saturnin-du-Bois et plongez dans le quotidien gallo-romain en visitant les pièces du bâtiment résidentiel fouillées de 2011 à 2021. Ouvert à tous. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	20
TARIFS	3,00€, gratuit aux moins de 10 ans
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 10 juillet au 29 août, les lundis à 16h00, les mardis à 10h30 et 16h00 et les vendredis à 10h30.
DURÉE	1h
FIN DES RÉSERVATIONS	Pour les lundis : Le jour des visites à 14h00 Pour les mardis matin : Le jour des visites à 09h00 Pour les mardis PM : Le jour des visites à 14h00 Pour les vendredis : Le jour des visites à 09h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	Tarif groupe possible à partir de 10 personnes. Consulter l'équipe de médiation de la villa gallo-romaine : mediation.archeo@aunis-sud.fr

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE

Reçu le 30/05/2023

LE
COMPTOIR**Titre de l'ANIMATION : Visite guidée sous la forme d'un Cluedo**

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Un voleur a sévi dans la villa de Septimus Caesonia en l'an 332 de notre ère. C'est à vous, enquêteurs aguerris, de retrouver l'objet qui a été volé. Mais avant tout, vous devrez déterminer quel est cet objet ? Et qui l'a volé ? Ouvert à tous à partir de 8 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	9
TARIFS	3,00€ à partir de 8 ans.
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 12 juillet au 23 août, tous les mercredis à 16h00
DURÉE	1h
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des visites à 12h30.
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ANIMATION : Présentation du chantier et médiation ambulante

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	L'équipe de médiation vous concocte une présentation thématique chaque semaine et répondent à vos questions à propos de l'histoire du site archéologique. Ouvert à tous. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	15
TARIFS	3,00€, gratuit aux moins de 10 ans
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du 14 juillet au 25 août, tous les vendredis à 15h00, 15h30, 16h00, 16h30 et 17h00
DURÉE	30 minutes
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour des visites à 12h30.
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Soit 12 animations au total.

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE

Reçu le 30/05/2023

LE
COMPTOIR

Les évènements culturels de l'été 2023 :

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Concert « JANUS »	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Concert de musique d'inspiration antique avec la Compagnie Aes Dana. Ouvert à tous à partir de 8 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	4,50€ à partir de 10 ans - Gratuit aux moins de 10 ans.
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Vendredi 02 juin à 18h30
DURÉE	1 heure
FIN DES RÉSERVATIONS	Le 02 juin à 16h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Les Albums sonores	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Conte musical pour les tout-petits avec Bruno BENOIT-Compagnie Almeria (45min) Ouvert à tous à partir de 6 mois. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Dimanche 04 juin à 10h45.
DURÉE	45 minutes
FIN DES RÉSERVATIONS	Le 03 juin à 12h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Spectacle « Sensible(s) – à pattes de loup »	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Spectacle de danse avec Loona C DARANLOT- Compagnie O'tresse Ouvert à tous. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 – 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE

Reçu le 30/05/2023

LE
COMPTOIR
LOCAL

MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Dimanche 04 juin à 15h00 et 16h00.
DURÉE	20 minutes
FIN DES RÉSERVATIONS	Le 03 juin à 12h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : « ADN ? Élémentaire mon cher watson »	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	<p>Qu'est-ce qui est vivant ? Pourquoi suis-je un humain ? A qui ressemble-t-on ? Trois questions... et de nombreuses réponses qui nous conduiront vers la cellule, unité de base du vivant où nous pourrions peut-être trouver cette fameuse hélice d'ADN.</p> <p>En partenariat avec l'École de l'ADN dans le cadre des journées européenne de l'archéologie.</p> <p>Ouvert à tous à partir de 7 ans.</p> <p>Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.</p>
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	12
TARIFS	4,50€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Samedi 17 juin à 10h30 et 14h30.
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	La veille de l'évènement à 17h00.
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Journées européennes de l'archéologie - Goûter conférence des archéologues du site.	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	<p>Avec Lucile Richard et Léopold Maurel, archéologues. La conférence sera retranscrite en langue des signes par Bruno PICARD, interprète en Langue des signes françaises.</p> <p>Dans le cadre des journées européennes de l'archéologie.</p> <p>En partenariat avec la Ferme d'Aunis pour le goûter.</p> <p>Ouvert à tous à partir de 10 ans.</p> <p>Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.</p>

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE
Reçu le 30/05/2023LE
COMPTOIR
LOCAL

MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	50
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Dimanche 18 juin à 15h
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	La veille de l'évènement à 12h00.
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Spectacle « Cosmogonia ».	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Spectacle mêlant contes et violoncelles avec la Compagnie La Fabrique des Echos. Ouvert à tous à partir de 11 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	4,50€, gratuit pour les moins de 10 ans.
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Jeudi 20 juillet à 18h30
DURÉE	1h00
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour de l'évènement à 16h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Apéro conférence sur le thème de l'eau	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Une soirée conviviale avec une visite guidée du site, suivie d'une dégustation de produits locaux. Avec Monique Béraud, guide conférencière et le réseau d'animation des Espaces Naturels Sensibles de la CdC Aunis Sud. En partenariat avec La Ferme d'Aunis. Ouvert à tous. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Mercredi 27 juillet à 18h00
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour de l'évènement à 16h00

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE
Reçu le 30/05/2023LE
COMPTOIR
LOCAL

LIEU DE RENDEZ-VOUS	Salle des fêtes de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Soirée théâtrale	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	<p>Une soirée conviviale et sportive avec une représentation théâtrale à poursuivre dans 2 lieux : la 1 ère à 18h15 sur le site archéologique puis la 2ème à la Motte Aubert à 20h00. Avec la Compagnie « Les Gaillardes » (2h30) Vous pouvez apporter vos vélos et vos casques pour vous rendre du site archéologique à la Motte Aubert (4km) pour la deuxième partie de la soirée. Billet valable uniquement pour le site archéologique. Ouvert à tous. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.</p>
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	4,50€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Vendredi 11 août à 18h00
DURÉE	2h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour de l'évènement à 16h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Cinéma en plein air	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	<p>Film d'animation « Icare », Carlo Vogele, Isabelle Andrivet, 2022. En partenariat avec le CRPC. Apporter papiers, couverture, lampes torches et friandises. Ouvert à tous à partir de 8 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.</p>
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Vendredi 18 août à 21h30
DURÉE	2h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour de l'évènement à 18h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10

AR Prefecture

017-200041614-20230516-2023_05_13-DE

Reçu le 30/05/2023

COMPTOIR

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Experimental Game

DESCRIPTION DE LA PRESTATION	En partenariat avec l'école de l'ADN – (2h) Escape game : menez l'enquête sur l'évolution des espèces grâce à l'ADN... Ouvert à tous à partir de 9 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur payant.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	2
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	15
TARIFS	4,50€
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Du mercredi 30 août au vendredi 1 ^{er} septembre : <ul style="list-style-type: none"> • Le 30/08 de 14h30 à 16h30 • Le 31/08 de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30 • Le 01/09 de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30
DURÉE	2h
FIN DES RÉSERVATIONS	Pour le 30/08 : le jour même à 12h30 Pour le 31/08 – MATIN : la veille à 18h, Pour le 31/08 – PM : le jour même à 12h30 Pour le 01/09 – MATIN : la veille à 18h, Pour le 01/09 – PM : le jour même à 12h30
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Villa Gallo-Romaine de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

12

Titre de l'ÉVÈNEMENT : Journées Européennes du Patrimoine – Conférence « Histoire de l'alimentation »

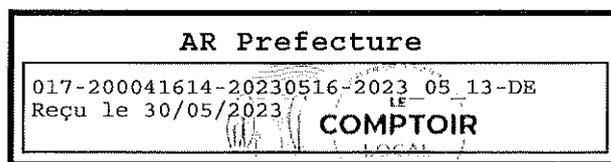
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Conférence de Sophie Thiron. La conférence sera retranscrite en langue des signes par Bruno PICARD, interprète en Langue des signes françaises. Ouvert à tous dès 10 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	50
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Samedi 16 septembre à 18h
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour de l'évènement à 16h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Salle des fêtes de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin – Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 – 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10



Titre de l'ÉVÈNEMENT : Apéro Conférence sur le thème des technologies au service de l'archéologie.	
DESCRIPTION DE LA PRESTATION	Avec Arnaud Mazurier, ingénieur de recherche en Microtomographie RX. Une soirée conviviale avec une dégustation de produits locaux de la Ferme d'Aunis. Ouvert à tous dès 10 ans. Les mineurs restent sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur.
MINIMUM DE PARTICIPANTS	10
MAXIMUM DE PARTICIPANTS	60
TARIFS	GRATUIT
DATES et HORAIRES PROGRAMMÉS	Samedi 07 octobre à 18h
DURÉE	1h30
FIN DES RÉSERVATIONS	Le jour de l'évènement à 16h00
LIEU DE RENDEZ-VOUS	Salle des fêtes de Saint Saturnin du Bois
AUTRE	

Soit 12 évènements au total

Article 4 : Annulation d'une prestation

4.1 – Annulation du fait du prestataire

Le prestataire s'engage sur l'intégralité des dates annoncées. L'annulation d'une animation de sa part n'est envisageable qu'en cas de force majeure. Il revient alors au prestataire de faire la preuve de cette force majeure. Le prestataire devra alors signaler l'annulation par mail à l'OTAMP à :

>contact@aunis-maraispoitevin.com

En cas de problèmes techniques ou météorologiques rendant le départ ou la réalisation d'une animation impossible et/ou dangereuse et/ou inconfortable pour la clientèle, le prestataire pourra, en accord avec l'OTAMP, annuler l'animation concernée.

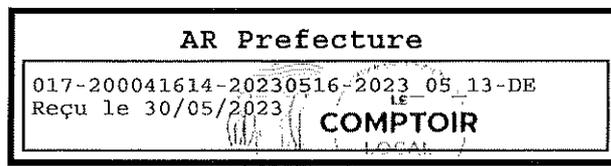
En cas d'annulation, le client se verra proposer un autre créneau de visite sur 2023.

Si aucun créneau ne convient ou bien si le créneau annulé est celui de la dernière visite, le client se verra intégralement remboursé les sommes versées. Ce choix revient exclusivement au client.

En cas de frais d'envoi au moment de ces remboursements, il revient à l'organisateur de les prendre en charge.

4.2 – Annulation du fait du client

Aucun remboursement ne sera fait en cas d'annulation du fait du client sauf en cas de force majeure. Il revient alors au client de démontrer la preuve de cette force majeure l'ayant empêché de participer à la



prestation. Dans le cas où cette dernière est établie, le remboursement intégral de la prestation sera fait au client.

Il est autorisé au client de céder sa participation à l'évènement à un tiers bénéficiant des mêmes conditions tarifaires que lui. Une place enfant gratuite ne peut être cédée à un adulte, le prix du billet n'étant pas le même.

Un client ne se présentant pas à l'animation et qui n'en a pas tenu informé l'OTAMP au préalable ne se verra pas remboursé de l'animation.

4.3 – Annulation en cas de seuil minimal non atteint

Dans le cas où le seuil minimal fixé dans la convention n'est pas atteint à la date et heure limite convenue avec le prestataire, l'animation est annulée.

Article 5 : Commission pour service rendu

Comme le prévoit la *Convention d'objectifs et de moyens 2021-2023*, l'Office de Tourisme ne demandera aucune commission sur la vente des animations convenues dans cette convention.

Article 6 : Facturation et restitution des recettes

L'OTAMP établira un relevé des ventes à la fin de chaque période de commercialisation des animations (Ici, à la fin des vacances de Pâques) sur lequel il apparaîtra le nombre de ventes réalisé par l'OTAMP.

Le prestataire devra ensuite établir à l'OTAMP une facture comprenant les mentions obligatoires suivantes :

- coordonnées du partenaire ;
- coordonnées de l'OTAMP ;
- numéro de SIRET du partenaire ;
- n° de la facture ;
- coordonnées bancaires (ou fournir un RIB) du partenaire ;
- numéro de TVA ou dans le cas contraire « *TVA non applicables, art.293B du CGI* » du partenaire ;
- récapitulatif des éléments fournis dans l'état des ventes.

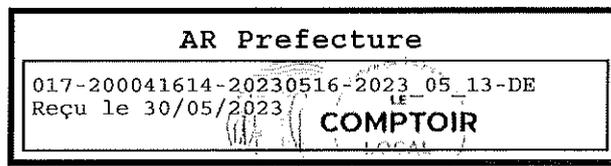
L'OTAMP reversera l'intégralité de ce montant facturé par virement au plus tard 30 jours fin de mois après la réception de la facture.

Article 7 : Engagements

7-1 – Engagements de l'animateur et/ou du prestataire

Le prestataire s'engage sur l'honneur à :

- respecter la ou les prestations décrites dans cette convention ;
- appliquer les tarifs mentionnés dans cette convention ;
- accueillir les visiteurs à la date et heure convenues au préalable;
- accueillir les visiteurs dans des conditions respectant les règles de sécurité et d'hygiène qui incombent à l'accueil du public. Ces règles de sécurité s'appliquent dès l'arrivée du public, moment de la prise en charge du client et jusqu'à son départ. L'animateur et/ou le prestataire peut



ajoutertoutes mesures qui lui sembleraient nécessaire. Tout doit être mis en place pour assurer la sécurité du public et de l'animateur ;

- fournir à l'OTAMP tous les éléments et informations nécessaires à l'information des clients ;
- accepter d'accorder une gratuité pour un groupe de 10 personnes (soit 9 payants + 1 gratuité).

En cas de non-conformité avec la ou les prestations décrites, de non-respect des règles de sécurité ou d'hygiène du prestataire, l'OTAMP sera en droit de cesser la commercialisation de ces prestations jusqu'à la remise en conformité de ces dernières et d'engager la responsabilité du prestataire.

7-2 : Engagement de l'OTAMP

L'OTAMP s'engage à :

- respecter la ou les prestations décrites dans cette convention ;
- promouvoir les animations 2023 par le biais de plusieurs actions et supports (cf.article 8).

Néanmoins, l'OTAMP ne s'engage pas sur un nombre minimum de prestation vendue ni de chiffre d'affaires minimum réalisé.

En cas de non-conformité avec la ou les prestations décrites, le prestataire pourra rompre la présente convention par le biais d'un courrier avec accusé réception.

Article 8 : Communication de la ou des prestation(s)

La promotion et la communication des prestations commercialisées par l'OTAMP se feront via :

- le site internet de l'OTAMP ;
- les réseaux sociaux de l'OTAMP ;
- l'agenda de l'outil *INTRAMUROS* sur les communes adhérentes ;
- l'agenda de la newsletter « *Les Brèves du Comptoir Local* » ;
- l'envoi de l'agenda à nos contacts presse ;
- l'envoi de l'agenda à nos partenaires hébergeurs.

Article 9 : Assurance

Une attestation de responsabilité civile professionnelle (RCP) est demandée afin de couvrir tout risque pendant l'animation du fait du partenaire.

Article 10 : Litige

Tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes sera de la compétence exclusive des Tribunaux du siège de l'OTAMP, mais seulement après épuisement des voies amiables.

Article 11 : Durée de la convention

La convention est établie à la date de la signature des deux parties et prendra fin le lundi 09 octobre 2023 inclus, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'un mois minimum par lettre recommandée avec accusé de réception.

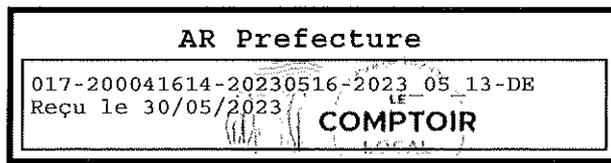
Toute modification de cette dernière, y compris la mise en place de nouveaux créneaux ou animations, fera l'objet d'un avenant.

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin- Le Comptoir Local

3 rue du 26 septembre 1944 - 17540 Saint Sauveur d'Aunis

N° SIRET 788 945 004 00026 / IM017130002

www.aunis-maraispoitevin.com / contact@aunis-maraispoitevin.com / 05 46 01 12 10



La convention est établie personnellement et ne peut donc faire l'objet d'aucune cession ou transmission.

Ce document comporte 16 pages.

Fait à Saint Sauveur d'Aunis le 21 avril 2023,

SIGNATURE précédée de la mention « *Lue et approuvée* » :

Mme Julie TOUYA
Pour l'Office de Tourisme
Aunis Marais Poitevin

M. Jean GORIOUX
Pour La CDC Aunis Sud